L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 4 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

C. J. Gits vs F. Barthet.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 26,362. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procederai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans la Deuxième District de cette ville, LUNDI, 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
3 juil—3 10.16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jose Hebert y Giroux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,356, Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4 juil—4 10 13 Greffier.

Succession de Jos. H. Smy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 34,377. — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Miss Mary Ellen Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4 juil—4 10 13 Greffier.

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,426—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph A. Fitzpatrick, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4 juil—4 10 13 Greffier.

Succession de Jas. D. Houston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,590 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Albertine Houston, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
3 juil—3 10 14 Greffier.

Jules Andrieu vs Carina Tucker.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. — No 20,437. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procederai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans la Deuxième District de cette ville, LUNDI, 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
3 juil—3 10.16

AVIS AUX CREANCIERS.

Ludwig Richborn vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,497.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. Richborn, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4 juil—4 10 13 Greffier.

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,426—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph A. Fitzpatrick, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4 juil—4 10 13 Greffier.

Succession de Jas. D. Houston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,590 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Albertine Houston, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
3 juil—3 10 14 Greffier.

Jules Andrieu vs Carina Tucker.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. — No 20,437. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Moré, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procederai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans la Deuxième District de cette ville, LUNDI, 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
3 juil—3 10.16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jose Hebert y Giroux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 34,356, Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary Ellen Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 juin—28—juil 3 7 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

Ludwig Richborn vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,497.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. Richborn, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4 juil—4 10 13 Greffier.

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,426—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph A. Fitzpatrick, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4 juil—4 10 13 Greffier.

Succession de Jas. D. Houston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,590 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Albertine Houston, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
3 juil—3 10 14 Greffier.

Succession de Adolph Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,101.—Division A.—Attendu que Frederick Kahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Marks, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
28 juin—28—juil 3 7 Greffier.

FASTHME
ET LES MALADIES DE LA POITRINE CEDENT
A obtenus les plus hautes récompenses
dans toutes les pharmacies
A la 5me Grâce : J. L. LYONS & Cie, 69-44, Camp.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bâtisses en bois à deux étages et leurs accessoires et prédécendrons

Nos 974 et 976 rue Baronne,

Louées actuellement à raison de $300 et $480 par an, respectivement.

W. T. Richards vs. E. S. Whitaker.—Procès No 42,723.

W. T. Richards vs. E. S. Whitaker.—Procès No 42,727.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent actuellement sur le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Delord (maintenant Avenue Howard) les dits lots sont adjacents l'un à l'autre ; le lot No "Deux" mesure dix-sept pieds sur quinze de face à la rue Baronne sur cent quatre vingt-douze pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles ; le lot No "Trois mesure dix-huit pieds de face à la rue Baronne sur cent quatre-vingt-douze pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles. D'après un enquête de W. T. Thompson, ex sous-voyer, et enregistrée au bureau du greffier de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans les affaires ci-dessus comme suit :

Lot No 2 et bâtisses saisis dans le dit procès No 4,723.

Et Lot No 3 et bâtisses saisis dans le dit procès No 42,727.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juin—6 13 20 27—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le premier district, faisant face au "Lee Circle", pour ci le No municipal 933 de l'avenue St-Charles.

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot compris entre le Tivoli Circle, maintenant Les Circle, les rues St-Charles maintenant avenue St-Charles, Delord, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et onze lignes de face à Tivoli Circle, maintenant Les Circle, cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures ; cent dix pieds sur la ligne latérale en montant, donnant sur la St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,986.—Vente, mot adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilot désigné par le No municipal 513, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villere et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot le lot est partie d'un lot primitif No neuf de l'Ilot No 97, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, dans le 13 avril 1835, et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles et Pantoufles par le Shérif.

Kaiser Bros. vs. H. Stern & Cie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,618—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'Ilot borné par les rues Colliseé, Urquhart et Felicity Road, dans la sec. No 175 ; les dits terrains sont désignés par les Nos 3 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 30 Oct. 1840, et mesurent comme suit : Le terrain No 3 a 31' 11". 5"" (trente et un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade sur Colisée, 124' 8". 3"" (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125'. 4". (cent vingt-cinq pieds quatre pouces) de profondeur sur la côté opposé ; 31. 11."". 5"" (trente et un pieds onze pouces et cinq lignes) sur la limite inférieure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant le No municipal 205 rue Marigny

Eureka Homestead Society vs William J. Eanis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,964. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Troisième District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété et après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot désigné par le No municipal 513, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villere et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot le dit lot est partie d'un lot primitif No neuf de l'Ilot No 97, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, dans le 13 avril 1835, et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés de valeur et améliorées dans le Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,222.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'Ilot borné par les rues Colliseé, Urquhart et Felicity Road, dans la sec. No 175 ; les dits terrains sont désignés par les Nos 3 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 30 Oct. 1840, et mesurent comme suit : Le terrain No 3 a 31'. 11". 5"" (trente et un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade sur Colisée, 124' 8". 3"" (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125'. 4". (cent vingt-cinq pieds quatre pouces) de profondeur sur le côté opposé ; 31. 11."". 5"" (trente et un pieds onze pouces et cinq lignes) sur la limite inférieure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juin—27 juil 3 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet 1894, à Midi.,

—LE—

CHARMANT COTTAGE RESIDENCE,

NO 11 RUE PRIEUR,

Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,

NO 13 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,

NO 540 RUE CONTI,

Rapportant $16 par mois,

Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,

NO 15 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $16 par mois.

La Maison Simple,

Coin Gasquet et Prieur,

Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES TERRAINS,

RUE CONTI,

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

No 42,663—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon. G.H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, désignés comme lots 4 et 5 dans l'Ilot borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté 15 mars 1864, lequel lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lots 7 et 8 de l'Ilot No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté de 15 mars 1864, lequel terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot compris entre le Tivoli Circle, maintenant Les Circle, les rues St-Charles maintenant avenue St-Charles, Delord, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et onze lignes de face à Tivoli Circle, maintenant Les Circle, cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures ; cent dix pieds sur la ligne latérale en montant, donnant sur la St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,986.—Vente, mot adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot désigné par le No municipal 513, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villere et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot le dit lot est partie d'un lot primitif No neuf de l'Ilot No 97, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, dans le 13 avril 1835, et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,986.—Vente, mot adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot désigné par le No municipal 513, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villere et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot le dit lot est partie d'un lot primitif No neuf de l'Ilot No 97, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, dans le 13 avril 1835, et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DE LA RESIDENCE

No 11 rue Prieur.

Mardi, 10 Juillet 1894, à 11 A. M.

Succession de Mme Mary A. Cullinan,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,663.

MARDI, le 10 juillet 1894, à 11 A. M., au local No 11 rue Prieur, en vertu et conformément à un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre émanant de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—

Beau Piano Pleyel, Assortiment de Salon, 1 Grand Miroir, Bronze, Porte-Chapeaux, Peintures à l'huile Statuettes, Tapis, Paillasses, Rideaux, Ornements, 2 Ameublements de Chambres à Coucher, Magnifiques Meubles de Salle à Manger, Charter Oak Cooking Stove, Ustensiles de Cuisine, Literie, Tableaux, Chaises, Nattes, et des centaines d'autres articles nécessaires dans un ménage, et trop nombreux à énumérer, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & CO., Encanteurs,
201 rue du Canal.
27 juin—27—au 10 juil

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the French American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Stiers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, Encanteurs—Bureau No 8½ rue Carondelet.—LUNDI, 16 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon. G.H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, désignés comme lots 4 et 5 dans l'Ilot borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté 15 mars 1864, lequel lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lots 7 et 8 de l'Ilot No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté de 15 mars 1864, lequel terrain mesurant 30 pieds de face rue Conti sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot compris entre le Tivoli Circle, maintenant Les Circle, les rues St-Charles maintenant avenue St-Charles, Delord, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et onze lignes de face à Tivoli Circle, maintenant Les Circle, cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures ; cent dix pieds sur la ligne latérale en montant, donnant sur la St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1894.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,986.—Vente, mot adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot désigné par le No municipal 513, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villere et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot le dit lot est partie d'un lot primitif No neuf de l'Ilot No 97, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, dans le 13 avril 1835, et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, rue St-André, près Franklin,

—ET—

108 et 110 rue Plaisance.

Interdiction de J. G. Losch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,220.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—Mercredi, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Clouet, Constance et Toledano, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant des citernes, galeries, etc., et désignés par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance.

2° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 on Plan de F. N. Tourné, dans le carré d'Ilot borné par les rues St-André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St-André, sur 65 pieds de profondeur à peu près ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté une galerie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dont les deniers de l'adjudication seront déposés.

Pour les termes de 1894 seront assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente passera pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 13 20 27—juil—4 11

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 43,051. Division D.—Chéri E. Barrachin vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Sur la requête et déclaration du pétitionnaire Chéri E. Barrachin, insolvable, sont accepté par la cour au bénéfice de ses créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que H. H. Byrne, Esq., trust, soit nommé pour représenter les créanciers susdits.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1894.

FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28 juin—28—16 23 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Achille Chiapella.

No 3,914—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre, daté du 30 mai 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division "C," dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Pryiania, Pitt, Eleanor et State et la ligne de Dicourtelle, désigné comme lot No 3 de l'Ilot 47, mesurant 30 pieds de face à la rue Pryiania sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Eleanor et formant l'encoignure des dites deux rues.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1894, en sus du prix de sa soumission. 20 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Pour plus de détails, s'adresser à l'encanteur.

8 juin—2 9 16 23 30—juil 5

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Camions ! Camions !

Mulets ! Mulets !

Lundi, 9 juillet 1894, à 11 A. M.

Sur les lieux, coin Gasquet et Prieur.

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 42,663.

LE LUNDI, 9 juillet 1894, à 11 A. M., au local, coin des rues Gasquet et Prieur, sous et en vertu d'un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon G. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—

19 Mulets, 12 Camions, d'après inventaire.

Le propriétaire de la succession d'Amena décrite.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & CO., Encanteurs,
27 juin—4 date 201 rue Canal.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. W. Char